



Compte-rendu du CTSS de la DIRAG du 24 novembre 2016 en Guadeloupe

Une déclaration commune FO / SOLIDAIRES a été lue en raison de l'appel national à la grève sur la journée du 24. Il est demandé notamment un engagement financier et humain à la hauteur pour pouvoir assurer nos missions.

1) Projet de réorganisation de la prévision en Martinique

La directrice informe que le TROED sera remis à jour pour 2018 après les travaux du GT Prévi. Une CAP exceptionnelle se déroulera au mieux en février, pour une future organisation prévue en mars ou avril. Pour ce faire, une organisation transitoire sera mise en place de janvier à mars.

Elle indique que la 1^{ère} phase est terminée : 3 réunions ont eu lieu à la demande des prévis (fin octobre) avec la restitution des travaux du GT. La 2^e phase est en cours : fixer les postes de travail et les fiches de postes, mais des détails restent à régler. Ces fiches seront présentées au prochain CTSS.

Nous avons exprimé les fortes inquiétudes des prévis, en attendant les conclusions du GT. L'effectif réel va en effet passer à 16 agents (pour 21) et que compte tenu du contexte, nous n'étions pas optimistes sur les candidats aux futures CAP.

D préfère rester optimiste et demandera l'ouverture des postes en fonction des résultats du GT (effectif cible entre 16 et 21). Elle ne souhaite pas passer directement à 2 postes permanents et déplore la situation dégradée. Dans la période transitoire (et non temporaire), les nuits seront fusionnées à DIRAG/PREVI, mais sans impact sur la Guyane (comme en avril / mai, ce qui avait déclenché un mouvement de grève).

Nous avons dénoncé les conditions de formation inacceptables à DIRAG/PREVI (les agents doivent se former sur leur temps libre des vacances), en raison de cet effectif restreint, des bilans toujours très élevés, des prises de congés de fin d'année, etc. Nous avons donc demandé des VMR rapidement pour pallier les difficultés. Notre demande de formation Arome utilisateur pour les prévis DIRAG a été prise en compte. A notre question sur la pause de nuit à 21h45 loc., qui nous paraît précoce (et unique à MF ?), la directrice indique que c'est la solution pour ne pas impacter la Guyane.

Les RP se sont plaint du manque d'informations provenant du GT Prévi, les documents n'ayant pas été transmis (la dernière réunion ayant eu lieu l'avant-veille de ce CTSS). Ainsi, à la demande des RP, le responsable du GT, présent sur place, est venu donner un point d'information : 2 scénarios principaux se dégagent sous la forme 2J + 2N, ou 3J + 2N, et des scénarios mixtes selon la saison. Il est précisé que le scénario à 2 postes permanents toute l'année ne permettrait pas de faire le cadrage amont tel que proposé dans la 1^{ère} phase du GT. Avec 3J+2N, les missions essentielles sont remplies, ainsi que l'expertise amont et un peu de place pour les futures tâches CMRS/SWFDP. La directrice souhaite retenir le scénario le plus haut.

Nous avons posé la question de la production EMIZA, pouvant être très chronophage en situation à enjeu et son utilité tant que le CMRS n'était pas réalisé (pas avant 2 ou 3 ans). D informe que cette production sert d'appui pour les ressortissants français et que c'est une mission importante afin d'organiser les secours sur zone. Cela est pris en compte depuis peu par le GT, et sera un atout selon elle pour les tâches futures du CMRS.

Nous nous sommes aussi étonnés que la disparition du modèle Aladin au profit d'Arpège 0.1 sur nos régions n'ait pas été précédé d'une étude d'impact pour les prévis.



Sur le poste de brigadiste à 50 % :

Plusieurs syndicats, dont la CFDT-Météo, ont posé la question de sa localisation en Guadeloupe. L'obstacle principal est que la brigade ne peut se faire dans un centre non CRA. D a instruit la demande auprès de D2I/AERO/D. La question est légitime mais pas d'aval pour l'instant pour une éventuelle dérogation. Toujours est-il que l'étude de faisabilité pour la Guadeloupe sera réalisée. Le poste ne sera donc pas ouvert à la CAP exceptionnelle de début 2017.

Le changement d'organisation de la division Prévision et le tableau de fléchage des postes (sauf brigadiste) sont mis au vote. Tous les RP, d'un commun accord, se sont abstenus.

2) TROED 2017

Le TROED diminue d'une unité de 109 à 108. Il s'agit d'un départ à la retraite anticipé en 2017 pour un agent de la LOG au CM971.

CM972/PREVI est réduit à 0 et la division DIRAG/PREVI passe à 21 (fusion).

La CFDT-Météo fait remarquer que les LIP et PCA sont désormais à 0 en Guadeloupe et Guyane. Il est donc demandé de préciser leur localisation respective au niveau des postes ITM, comme cela est fait pour les divisions TTI et MT (verticalisées). La directrice accepte la modification et précise qu'elle n'est pas pour la centralisation à tout prix en Martinique. Il sera également ajouté la LOG de Martinique dans la ligne ADM (oubli précédent).

Un vote est demandé par les RP sur ce TROED. Sans surprise, ce vote est négatif à l'unanimité.

3) Souffrance au travail

Ce point a été demandé par les syndicats FO et CFDT-Météo suite aux cas de souffrance au travail constatés et de surmenage pour certains agents, ayant débouché sur des malaises graves. D'autre part, nous constatons que la réorganisation en cours à DIRAG/PREVI, porteuse de RPS en tout genre, exacerbe les tensions. Les principaux services où des problèmes sont rencontrés sont situés en Martinique : LOG, EC-MPF et DIRAG/PREVI, ce n'est pas un hasard.

La Directrice reconnaît un surmenage des agents concernés et une pression trop importante. Elle envisage un allègement de leurs tâches. De plus, l'effectif actuel de l'encadrement sera maintenu. Une réflexion sera menée sur l'organisation des bureaux de EC-MPF accompagnée d'une programmation budgétaire pour 2017. Ceci étant, la mutation d'un agent a été repoussée du fait de la règle des 3 ans sur son nouveau poste, avec certaines conséquences...

4) Bilan de fonctionnement logistique de Martinique

La LOG de Martinique subit un fonctionnement dégradé durable et inquiétant et ce n'est pas faute de le répéter à chaque instance depuis plus d'un an.

D informe avoir rencontré les agents concernés et considère qu'il s'agit plus d'un problème d'organisation que de RPS. Concernant la charge de travail de l'Ouvrier d'état (seul pour 2 sites), il sera fait appel à la sous-traitance pendant ses congés. La Direction admet que la situation est difficile et qu'il faudra encore patienter jusqu'en 2017 pour le financement. Un appui extérieur va être recherché également pour aider la responsable Logistique.

Suite à ce constat dans les services de Martinique, les RP demandent la mise en place d'un audit de l'état de santé des agents de la DIRAG à réaliser par un cabinet extérieur. La Directrice accepte et prend sa part de responsabilité, avouant avoir peut-être commis des erreurs, le contexte de l'établissement étant difficile en ce moment.



5) Diagnostic et évolution DIRAG 2021

D informe avoir tenu des réunions sur chaque site en octobre avec l'envoi des documents et a recueilli l'ensemble des remarques.

Nous avons posé la question des moyens mis en place pour réaliser la future vigilance Vague-Submersion. Actuellement, aucun houlographe ne fonctionne et les problèmes de réseau sont récurrents, difficile dans ces conditions de faire une vigilance mer. Pour la directrice, les ambitions sont raisonnables si on a les moyens en effectifs mais aussi en observation.

A la question de l'avenir de la prévision Amont (disparition des PAR en métropole), la directrice indique que ce sera sans conséquence en DIRAG puisque le cadrage amont tel que réalisé maintenant sera maintenu ou renforcé, et que la saisie d'expertise a lieu dans les centres de proximité, cela ne devant pas changer.

Sur les logements, la CFDT-Météo n'est pas défavorable à la suppression à terme des NAS et COP/A mais à conditions que le système d'astreintes qui le remplacera ne soit pas au rabais. D souhaite garder seulement des logements de passage et d'accueil et mettre en place une réflexion ou un groupe de travail pour les NAS et COP/A.

La question des changements des horaires de vacation en servie posté inquiète. D répond que rien est à l'étude pour le moment et tout dépendra des propositions du chantier 10 qui sera livré par DRH/D en décembre.

6) Modification du DO permanence

Les remarques du précédent CTSS ont été prises en compte, à savoir le besoin d'un référent unique pour le prévi. En revanche, le document reste en l'état concernant les parties TTI et MT, ce qui ne satisfait pas les RP qui refusent donc de voter ce document. La Directrice nous fera parvenir prochainement les améliorations sur ces parties.

7) Bilans horaires PREVI et MIR

Les bilans négatifs du CM971 s'élèvent à -124h par agent en moyenne. Pour le CM972 et le CM973 +78h par agent et pour CM972/PREVI +97h.

Ainsi, il est demandé ce qu'envisage la direction pour régler ce problème. De plus, la CFDT-Météo demande la reconnaissance des heures supplémentaires pour ceux en bilan positif (qu'ils ne peuvent récupérer) et le paiement des IPHA pour ceux en bilan négatif. Elle demande également les VMR nécessaires pour compenser le sous-effectif au Lamentin.

La Directrice est d'accord avec notre constat. Pour les IPHA : elle n'a pas de réponse de DSR/D. Pour les VMR, cela a un coût qui est prélevé sur la dotation de service, le budget n'est pas suffisant. Nous nous sommes inquiétés de la non parution des demandes de VMR alors que les besoins sont déjà là, des formations sont à faire en fin d'année et des congés à prendre.

D indique faire le point et va demander le budget à la DSR en budget rectificatif.

8) Bilan CM971/PREVI

Ce point avait été demandé par Solidaires au dernier CTSS. Le constat fait par la direction est que malgré la suppression d'un poste, la charge de travail n'a pas augmenté. Il est rappelé par un RP que les prévis se retrouvent tout seul sur certaines situations météo du fait du travail isolé.



La Directrice informe ne pas vouloir supprimer les nuits dans les CM. Elle aimerait faire appel à des renforts lors d'événements prévus à l'avance. Pour la CFDT-Météo, il existe des NAS et COP/A. La bonne volonté des prévus a disparu. D'autre part, nous avons émis à l'époque de fortes réserves sur le transfert de l'aéro de Guadeloupe vers la Martinique. Une des conséquences est la perte des compétences aéros des agents de Guadeloupe, ce qui pose problème pour les demandes de VMR ou de mutation. Nous demandons donc la possibilité pour ces agents de les remettre à jour. D va instruire la question.

9) MIR 971, réseau, observations et RS Auto

Les prévus constatent ces derniers temps de nombreuses observations dégradées ou absentes :

- Houlographes : vigilance mer en mode dégradé.
- Iles du Nord : manque de données persistant à Saint-Martin.
- Radar de Guadeloupe : inquiétude sur son remplacement et durée d'indisponibilité.

D indique que le besoin en houlographe est bien identifié au COP que le déploiement est prévu de 2017 à 2021. Réponse positive de financement de la région Guadeloupe.

Pour pallier le déficit d'observation sur les Iles du Nord, il est proposé et même déjà envisagé l'installation de caméras ! La DSO a donné son accord. En revanche, la demande de service N4 des collectivités (avec production de TAF sur Saint-Martin et Saint-Barth) n'est pas d'actualité pour une question de coût. Si jamais cette demande s'avérait, de toute façon les moyens nécessaires seraient déployés en conséquence pour que le prévi puisse faire le TAF.

Sur la raison des observations parfois manquantes, il s'agit d'une histoire de « roaming ». Le marché mobile conclu en métropole ne fonctionne pas à Saint-Martin car les opérateurs téléphoniques sont différents...

Radar de Guadeloupe : l'important selon la directrice est d'instruire correctement la période sans données radar. La position de la DSO est de reconstruire une nouvelle tour à côté de l'ancienne. Il faudra donc arrêter le radar pendant la construction à cause des ondes et pour la période la plus courte possible (en dehors de la période cyclonique). C'est un projet pour 2018.

La mise en place d'un radar mobile (bande X) mais avec portée limitée, n'est pas la solution miracle et serait trop onéreuse.

Sur les dysfonctionnements du RS Auto et solutions pour la MIR 971 :

Le générateur d'hydrogène ne fonctionne pas correctement. Des fuites sont constatées et pas forcément signalées par l'alarme. En attendant, le remplissage de la cuve est géré manuellement, ce qui monopolise les agents de la maintenance.

La Directrice annonce que les sondes de la cuve seront prochainement changées (en test à Brest). Pour le générateur H2, rien de nouveau à attendre avant 2018... La Directrice indique pour des raisons de sécurité, un retour à l'hélium est même possible.

La CFDT-Météo dénonce avec force ce fiasco du RS Auto qui n'avait que pour unique but l'économie d'un demi-poste permanent, tout cela pour un coût exorbitant aucunement justifié.

Tous les points non traités sont reportés au **prochain CTSS du 19 janvier 2017**, notamment : EC-MPF, aménagement du CM973, bilan de formation, instruction logement, management, NAS et COP/A. Et la présentation des fiches de postes de DIRAG/PREVI.